

**CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL  
& ENVIRONNEMENTAL**

Groupe des organisations étudiantes  
et mouvements de jeunesse  
9 place d'Iéna – 75775 Paris Cedex 16

**La convention citoyenne réinvente le CESE !**

**Lettre ouverte des conseiller.ère.s CESE et CESER représentant les organisations  
de jeunes et de jeunesse aux élu.e.s.**

En juin dernier, la Convention Citoyenne pour le Climat s'est achevée après 10 mois de travaux. Cet exercice démocratique inédit a prouvé l'importance de la participation citoyenne pour construire les politiques publiques et les rendre socialement acceptables. Elle a permis d'entrevoir ce que pourrait être une démocratie renforcée, articulant la légitimité démocratique des élu.e.s, le savoir-faire des organisations et l'expertise d'usage des citoyen·ne·s tiré·e·s au sort.

Car oui, les enjeux environnementaux ne sont pas les seuls sur lesquels les citoyen·ne·s ont des choses à dire. La transition vers une société plus résiliente, seule issue de la crise sanitaire, ne doit pas se faire sans leur voix. Il en va de l'avenir de notre démocratie et de la réussite des transitions sociales et économiques enclenchées.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a été désigné comme organisateur de la Convention Citoyenne pour le Climat. Il a ainsi pu mettre à disposition son expérience, sa légitimité, la pluralité des regards qui le compose notamment dans l'organisation du tirage au sort des citoyen·ne·s.

L'exercice, loin d'être une formalité, conditionne la légitimité même du groupe qu'il permet de composer. Comment ? En permettant d'illustrer la diversité sociale, territoriale et démographique de notre société. Un panel où chacun et chacune peut s'identifier aux participant·e·s. Où chacun et chacune peut se dire : « on m'a écouté·e ».

Dans les régions aussi, certains Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux régionaux (CESER) ont déjà introduit des formes de consultation citoyenne. Chaque fois qu'elles sont bien menées, elles permettent d'enrichir les travaux, favorisent le débat, et construisent des réponses adaptées, souvent nouvelles et à la hauteur des enjeux et besoins de chacune et chacun. Ces consultations, loin de concurrencer le mandat des CESER permettent d'assurer une complémentarité des points de vue entre la société civile organisée et non organisée.

Aujourd'hui, nous appelons nos institutions – le CESE et les CESER – à renouveler, adapter et systématiser les exercices de participation citoyenne.

Représentatives de la société civile organisée, ces assemblées sont déjà, par les actions des organisations qui les composent, proches des citoyen·ne·s. Elles semblent alors naturellement prédestinées à l'accueil de formes plus poussées de participation citoyenne vouées à enrichir leurs travaux. Elles ont un rôle à prendre pour rendre notre démocratie plus délibérative et participative.

Parce que nous sommes issus d'organisations dirigées par des jeunes qui renouvellent, de fait, très régulièrement leurs responsables : nous savons que chacun·e peut prendre part à la décision collective et que la crise démocratique n'a rien d'inéluctable. Nous savons qu'il est urgent de replacer les citoyens et citoyennes au cœur de notre démocratie.

Nous savons aussi que dans une démocratie ainsi réformée, le CESE, les CESER, mais également les corps intermédiaires seront plus forts pour être entendus des décideur·euse·s régionaux·ales comme nationaux·ales ! C'est l'une des conditions pour que notre système démocratique se réinvente : chiches les élu·e·s ?

### **Signataires :**

Remy LÉGER, *conseiller au CESER Normandie* – Antoine PIERCHON, *conseiller au CESER Bretagne* – Sylvain-Loup JACQUOT, *conseiller au CESER Grand Est* – Lou NOIRCLÈRE, *conseiller au CESER Bourgogne Franche-Comté* – Xavier BEULENS, *conseiller au CESER Hauts-de-France* – Émilie BOURDON, *conseillère au CESER Pays de la Loire* – Alexis MONNET, *conseiller au CESER Auvergne Rhône-Alpes* – Valérian POYAU, *conseiller au CESER Centre Val-de-Loire* – Hélène RAMAJO, *conseillère au CESER Ile-de-France* – Meryl Srocynski, *conseillère au CESER Occitanie* – Grégory LEPIONNIER, *conseiller au CESER Ile-de-France* – Aline PICHEREAU-QUENTIN, *conseillère au CESER Normandie* – Sarah HOARAU, *conseillère au CESER Centre Val-de-Loire* – Lilâ LE BAS, *conseillère et Présidente du groupe des Organisations Étudiante et Mouvements de Jeunesse au CESE* – Emelyn WEBER, *conseillère du groupe des Organisations Étudiante et Mouvements de Jeunesse au CESE* – Antoine DULIN, *conseiller du groupe des Organisations Étudiante et Mouvements de Jeunesse au CESE* – Bertrand COLY, *conseiller du groupe des Organisations Étudiante et Mouvements de Jeunesse au CESE*.

**Organisations signataires :** La Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ), La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), les Scouts et Guides de France (SGDF).

*Pour réagir à cette lettre contacter :*

Héloïse Péaud  
Collaboratrice du groupe des Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse  
CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental)  
[heloise.peaud@lecese.fr](mailto:heloise.peaud@lecese.fr) / 01.44.43.64.41